

1 Inscription stands spéciaux 2011

Les stands spéciaux : un aperçu

*** DÉLAI D'INSCRIPTION AVEC
RABAIS JUSQU'AU 20 AOÛT 10**

Détails généraux pour tous les stands spéciaux:

- éclairage (1 spot de 100 watts par 3 m² de surface) y compris branchement électrique mais sans prise de courant propre et sans consommation
- Parois hautes de 2.50 m
- bandeau spécial
- inscription du bandeau
- montage et démontage

WELLNESS/SANTÉ



- Plafond en grille sur la totalité du stand
- Eléments décoratifs
- Tapis et parois bleu-turquoise
- 1 comptoir spécial, 1 tabouret de bar
(à partir de 12 m² 2 comptoirs spéciaux, 2 tabourets de bar)

ASIE



- Plafond en grille sur la totalité du stand
- Eléments décoratifs
- Tapis et parois beige clair
- 1 cabine de stockage avec rideau (1 m²)
- 1 comptoir spécial, 1 tabouret de bar

FRANCE



- Plafond en grille sur la totalité du stand
- Eléments décoratifs
- Tapis bleu, parois blanches
- 1 cabine de stockage avec rideau (1 m²)
- comptoir spécial, 1 tabouret de bar

AMÉRIQUE DU SUD



- Plafond en grille sur la totalité du stand
- Eléments décoratifs
- Tapis bleu, parois jaunes
- 1 cabine de stockage avec rideau (1 m²)
- comptoir spécial, 1 tabouret de bar

AFRIQUE



- Plafond en grille sur la totalité du stand
- Eléments décoratifs
- Tapis marron, parois beiges
- 1 cabine de stockage avec rideau (1 m²)
- 1 comptoir spécial, 1 tabouret de bar

RUSSIE



- Plafond en grille sur la totalité du stand
- Eléments décoratifs
- Tapis bleu, parois blancs
- 1 cabine de stockage avec rideau (1 m²)
- 1 comptoir spécial, 1 tabouret de bar

2 Inscription stands spéciaux

Correspondance en

- Français Anglais
 Allemand

1. Exposant

L'adresse suivante sera utilisée pour les factures. Si vous souhaitez une autre adresse de correspondance, merci de nous la communiquer.

Société _____

Rue/Case postale _____

NPA, Lieu _____

Pays _____

Contact Monsieur Madame _____

Téléphone _____

Fax _____

Internet _____

e-mail _____

Quelle protection de fonds payés par des clients pour des voyages à forfait possédez-vous?
 (La réponse est obligatoire pour les organisateurs de voyages Suisses)

Fonds de Garantie STS Astag TPA autre _____

2. Commande de stand, prix en Francs suisses, TVA 8 % exclue.

Stand spécial Surface incluse

WELLNESS / SANTÉ

- 4 x 2 m = 8 m²
 6 x 2 m = 12 m²
 ___ x ___ = ___ m² (par m²)

Berne Ferienmesse

13. – 16.1.2011
 prix CHF *rabais
**Voir appel d'offres
 séparé salon
 de la santé**

Genève Vacances

21. – 23.1.2011
 prix CHF *rabais
 3'885.– 300.–
 6'425.– 500.–
 515.– 40.–

Zurich FESPO

27. – 30.1.2011
 prix CHF *rabais
 4'250.– 300.–
 6'950.– 500.–
 575.– 50.–

Bâle Ferienmesse

4. – 6.2.2011
 prix CHF *rabais
 3'885.– 300.–
 6'425.– 500.–
 515.– 40.–

Profondeur des stands au-delà de 12 m² minimum 3 m

ASIE

<input type="checkbox"/> 3 x 3 m = 9 m ²	—	—	4'450.–	350.–	—	—	4'450.–	350.–
<input type="checkbox"/> 4 x 3 m = 12 m ²	5'910.–	400.–	5'835.–	450.–	6'150.–	400.–	5'835.–	450.–
<input type="checkbox"/> 5 x 3 m = 15 m ²	7'060.–	500.–	6'950.–	500.–	7'550.–	500.–	6'950.–	500.–
<input type="checkbox"/> ___ x ___ = ___ m ² (par m ²)	463.–	30.–	445.–	25.–	490.–	30.–	445.–	25.–

Profondeur des stands minimum 3 m

FRANCE

<input type="checkbox"/> 4 x 2 m = 8 m ²	—	—	4'325.–	300.–	—	—	4'325.–	350.–
<input type="checkbox"/> 4 x 3 m = 12 m ²	5'910.–	450.–	5'835.–	450.–	6'150.–	400.–	5'835.–	450.–
<input type="checkbox"/> 5 x 3 m = 15 m ²	7'060.–	500.–	6'950.–	500.–	7'550.–	500.–	6'950.–	500.–
<input type="checkbox"/> ___ x ___ = ___ m ² (par m ²)	463.–	30.–	445.–	30.–	490.–	30.–	445.–	25.–

Profondeur des stands minimum 3 m

AMÉRIQUE DU SUD

<input type="checkbox"/> 3 x 3 m = 9 m ²	—	—	4'450.–	350.–	—	—	4'450.–	350.–
<input type="checkbox"/> 4 x 3 m = 12 m ²	5'910.–	400.–	5'835.–	450.–	6'150.–	400.–	5'835.–	450.–
<input type="checkbox"/> 5 x 3 m = 15 m ²	7'060.–	500.–	6'950.–	500.–	7'550.–	500.–	6'950.–	500.–
<input type="checkbox"/> ___ x ___ = ___ m ² (par m ²)	463.–	30.–	445.–	25.–	490.–	30.–	445.–	25.–

Profondeur des stands minimum 3 m

AFRIQUE

<input type="checkbox"/> 3 x 3 m = 9 m ²	—	—	4'450.–	350.–	—	—	4'450.–	350.–
<input type="checkbox"/> 4 x 3 m = 12 m ²	5'910.–	400.–	5'835.–	450.–	6'150.–	400.–	5'835.–	450.–
<input type="checkbox"/> 5 x 3 m = 15 m ²	7'060.–	500.–	6'950.–	500.–	7'550.–	500.–	6'950.–	500.–
<input type="checkbox"/> ___ x ___ = ___ m ² (par m ²)	463.–	30.–	445.–	25.–	490.–	30.–	445.–	25.–

Profondeur des stands minimum 3 m

RUSSIE

<input type="checkbox"/> 4 x 2 m = 8 m ²	3'965.–	300.–	3'800.–	300.–	4'100.–	300.–	3'800.–	300.–
<input type="checkbox"/> 6 x 2 m = 12 m ²	5'870.–	450.–	5'625.–	450.–	6'100.–	450.–	5'625.–	450.–
<input type="checkbox"/> ___ x ___ = ___ m ² (par m ²)	480.–	40.–	463.–	35.–	510.–	40.–	463.–	35.–

Profondeur des stands au-delà de 12 m² minimum 3 m

3 Inscription stands spéciaux

*** DÉLAI D'INSCRIPTION AVEC
RABAIS JUSQU'AU 20 AOÛT 10**

Stand avec plusieurs côtés ouverts

<input type="checkbox"/> 2 côtés ouverts	65.–/m ²	65.–/m ²	65.–/m ²	65.–/m ²
<input type="checkbox"/> 3 côtés ouverts (dès 18 m ²)	80.–/m ²	80.–/m ²	80.–/m ²	80.–/m ²
<input type="checkbox"/> 4 côtés ouverts (dès 25 m ²)	100.–/m ²	pas possible	100.–/m ²	100.–/m ²

Il est par ailleurs convenu que la demande d'attribution d'un stand à plusieurs façades est reçue comme un souhait et non comme une condition préalable à la validité juridique du présent contrat d'exposant.

3. Raccordement à l'eau souhaité : (sert d'information pour la répartition des stands; le raccordement doit être commandé en sus avec les documents techniques).

Berne Genève Zurich Bâle

4. Restauration / vente de denrées alimentaires :

Nous avons l'intention de vendre des denrées alimentaires sur le stand.

oui, veuillez nous contacter non

La vente de produits alimentaires et/ou boissons sur le stand est régie par des conditions spéciales. C'est pourquoi toute vente de produits alimentaires et/ou boissons doit être approuvée par l'organisation du salon. L'autorisation légale est obtenue par la direction du salon pour la totalité des exposants et facturée à ces derniers. Les entreprises de traiteur de chaque salon réclament en outre un pourcentage sur les ventes.

De plus, les dispositions des ordonnances cantonales sur les denrées alimentaires doivent être respectées, y compris dans le cadre d'une dégustation au sens strict, durant laquelle les aliments et/ou boissons sont remis à titre gratuit

Berne Genève Zurich Bâle

5. Autres manifestations : Nous sommes intéressés par la présentation d'un diaporama/film.

Berne Genève Zurich Bâle

6.* Rabais : Un rabais est accordé pour toute inscription nous parvenant avant le 20 août 2010 et pour autant que les conditions de paiement soient respectées. Le rabais sera porté sur le décompte final.

7. Signature : La commande est réputée acceptée avec la signature du donneur d'ordre. La confirmation est envoyée par lettre non recommandée. Les conditions générales de mai 2010 sont applicables. Elles font partie intégrante de l'inscription. Veuillez envoyer le formulaire à l'une des adresses ci-dessous par courrier ou par fax.

Lieu et date

Cachet et signature valable de l'exposant

Inscription Berne : FairCom AG

Hinterer Schermen 29
CH-3063 Ittigen/BE
Tel. +41(0)31 922 06 13
Fax +41(0)31 922 04 45
info@ferienmesse.ch
www.ferienmesse.ch

Inscription Genève : FairCom SA

Hinterer Schermen 29
CH-3063 Ittigen/BE
Tel. +41(0)31 922 29 01
Fax +41(0)31 922 29 03
info@vacances.ch
www.vacances.ch

Inscription Zurich : FairCom AG

Butzenstrasse 39
CH-8038 Zürich
Tel. +41(0)44 487 43 30
Fax +41(0)44 487 43 43
info@fespo.ch
www.fespo.ch

Inscription Bâle : FairCom AG

Hinterer Schermen 29
CH-3063 Ittigen/BE
Tel. +41(0)31 922 29 02
Fax +41(0)31 922 29 03
info@baslerferienmesse.ch
www.baslerferienmesse.ch

4 Services et frais accessoires

Stands spéciaux

*** DÉLAI D'INSCRIPTION AVEC
RABAIS JUSQU'AU 20 AOÛT 10**

Toutes les prestations supplémentaires sont à commander au moyen de formulaires séparés qui vous seront adressés avec le plan des halles environ 2 mois avant le début du salon. La facturation des prestations supplémentaires aura lieu avec la facture finale qui vous parviendra après le salon. Des frais de dossier à hauteur de 5 % sont facturés sur le décompte final.

Assurance exposant

L'assurance contre l'incendie, l'explosion et les dommages naturels est obligatoire. Les exposants au bénéfice d'une assurance valable doivent fournir une attestation écrite.

Autorisations

Les exposants souhaitant vendre de la marchandise doivent demander les autorisations nécessaires et se tenir aux prescriptions en vigueur. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'interdiction publicitaire ou de vente émanant des autorités.

Bandeau

L'inscription du nom du locataire principal sur les corniches est comprise dans le prix des stands spéciaux avec construction.

Bons de réduction

Ceux-ci peuvent être commandés en quantité limitée et donnent droit au bénéficiaire à un rabais. Les cartes ne sont valables que munies du cachet de l'exposant. Dès 500 pièces, l'impression de l'adresse est possible (100.– CHF/500 pièces).

Cartes d'entrée gratuite

Celles-ci peuvent être commandées en quantité illimitée et gratuitement. Seules les cartes utilisées sont facturées à l'exposant à 6.– CHF (seules les premières 350 pièces pour Genève; l'utilisation au delà de 350 pièces est gratuite). Les cartes ne sont valables que munies du cachet de l'exposant. Dès 500 pièces, l'impression de l'adresse est possible (100.– CHF/500 pièces).

Cartes d'exposant

L'exposant reçoit 1 carte pour 4 m² de surface de stand (max. 20). Les cartes supplémentaires s'obtiennent au prix de 14.– CHF. Ces cartes donnent accès aux halles 1 heure avant l'ouverture officielle du salon.

Conditions

La première tranche (45 %) de la redevance de location est facturée après l'acceptation provisoire de l'inscription, la deuxième tranche (55 %) au mois de novembre. Le délai de paiement est de 30 jours. Cependant, le dernier délai de paiement pour toute inscription nous parvenant après le 30 novembre est le 31.12.2010. La redevance de location est à régler nette de tout escompte. Tout retard dans le paiement est grevé d'un intérêt de 5 % (au moins CHF 20.–). Une participation au salon n'est possible qu'après le paiement intégral des factures. Les frais accessoires sont facturés sur le décompte final après le salon. Des frais de dossier à hauteur de 5 % sont facturés sur le décompte final.

Conditions générales

Les conditions générales de FairCom SA se trouvant sur le formulaire général d'inscription font également une partie intégrante de ce formulaire. En cas de besoin, plus d'exemplaires pourront être remis sur demande à l'exposant.

Electricité/déchets

La consommation de courant sera facturée séparément, même si aucune alimentation secteur n'a été commandée. À Zurich et Berne, le forfait est de 3,50 CHF/m². À Zurich et Berne, un forfait supplémentaire pour déchets de CHF 2.– / m² est facturé.

Inscription au catalogue/Sous-locataire

L'inscription au catalogue est obligatoire pour l'exposant principal ainsi que tout sous-locataire. Les prix d'inscription : exposant principal 150.– CHF, 1^{er} sous-locataire 600.– CHF, chaque sous-locataire supplémentaire 150.– CHF.

Location de mobilier

Si vous désirez louer du mobilier pour équiper votre stand, vous avez la possibilité de faire votre commande en ligne environ deux mois avant l'ouverture du salon. Les exposants peuvent évidemment installer sur les stands du mobilier leur appartenant ou le louer à un autre fournisseur.

Partenaire de contrat

L'exposant principal inscrit est le partenaire de contrat de FairCom SA. Les frais éventuels pour des suppléments commandés par les co-exposants/sous-locataires, tel que des cartes d'exposant, carte de parking ou autre, seront facturés à l'exposant principal lié à FairCom SA. La facturation des frais aux co-exposants/sous-locataires incombe à l'exposant principal.

Redevances/TVA

Toute nouvelle imposition (comme la TVA) est facturée séparément aux exposants.

Service général

Sont incluses dans le prix, outre la location de la surface du stand, les prestations suivantes :

- assistance technique
- service d'information
- chauffage
- nettoyage quotidien des surfaces générales des halles
- service général de surveillance
- publicité
- relations publiques
- 1 carte d'exposant pour 4 m² de surface de stand, mais au max. 20 cartes.